

# La Gazette des Combrailles



MAI 2015 ▲ N° 16

## Le mot de la Présidente

### LE CHOIX DE LA REGIE POUR LES DECHETERIES !

« L'année 2014 a été marquée par une importante période électorale qui s'est traduite par un très large renouvellement des délégués des 41 communes membres du SICTOM DES COMBRAILLES. Avec les plus expérimentés, les nouveaux élus assurent une continuité indispensable et insufflent un nouvel élan pour notre Syndicat. Je tiens à les remercier tous pour la très large confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder pour ce troisième mandat qui sera celui du changement et des grandes évolutions. Au quotidien, sur le terrain, dans le suivi des grands dossiers, comme au VALTOM où les enjeux sont considérables, je m'applique à représenter notre territoire avec l'intérêt général pour seul objectif.

Après une période de tests, le pôle multi-filières VERNEA est désormais pleinement opérationnel et assure le traitement de l'intégralité des déchets ménagers

collectés sur notre territoire et acheminés à Clermont à partir

du quai de transfert de Saint Eloy les Mines. Les déchets encombrants sont toujours traités sur le site de Miremont. Les différents flux des déchèteries sont transportés sur des filières spécifiques de traitement et de valorisation.

La nouvelle équipe a rapidement pris la mesure des échéances lourdes qui vont peser sur notre Syndicat. D'importantes décisions ont ainsi été prises dès les premiers mois du mandat, avec le lancement d'une grande étude prospective sur l'évolution des compétences du SICTOM. Après de riches débats et des conclusions nettes, le vote de décembre 2014 a permis à une très large majorité d'opter pour la gestion directe des déchèteries (les hauts de quais c'est-à-dire l'accueil). Ceci doit permettre au SICTOM d'intervenir directement sur leur fonctionnement, de les faire évoluer avec plus de souplesse et à un coût réduit. Cette première grande étape du passage en régie doit être rendue opérationnelle au premier janvier 2016. Le SICTOM se donnera les moyens d'y parvenir dans les meilleures conditions



par la réorganisation progressive de ses services. Les autres missions du Syndicat seront toujours assurées par prestations de services, mais contrôlées et maîtrisées par des marchés courts et exigeants. Enfin, notre étude se prolonge sur cette année 2015 par la question de la fiscalité qui doit évoluer avec l'incitation à la réduction des déchets et des résultats obtenus par les ménages.

Ce nouveau numéro de la Gazette consacrera bien entendu également une large part aux questions de « prévention » et à la réussite partagée de notre programme local !

**Claire LEMPEREUR**

## VISITE DU POLE VERNEA ET DES ETABLISSEMENTS ECHALIER

Suite au renouvellement des conseils municipaux, le SICTOM des Combrailles a proposé aux nouveaux délégués une visite du pôle Vernéa et des établissements Echaliér. À cette occasion 45 personnes ont pu participer à cette journée du jeudi 5 février 2015. Le programme du matin comportait une présentation du pôle Vernéa et une visite en mini-bus du site.

Vernéa est le pôle multi-filières (tri mécanique, valorisation biologique et énergétique) qui permet de traiter et de valoriser les déchets ménagers et assimilés du département du Puy de Dôme et d'une partie de la Haute Loire, ce qui correspond au territoire du VALTOM.

À partir de ces déchets (déchets verts et déchets

ménagers résiduels), Vernéa permet de produire de l'électricité pour 70 000 habitants (hors chauffage), du compost et des matériaux valorisables.

Après le déjeuner les délégués se sont rendus sur le centre de tri Echaliér. La visite s'est clôturée par le visionnage d'un petit film. Tous ont été sensibilisés aux problématiques du refus de tri et aux risques encourus par le personnel opérant sur les chaînes de tri.



# LES CONSIGNES DE TRI DES DEEE

## Déchets d'équipements Électriques et Électroniques

Depuis novembre 2006, les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) ne doivent plus être jetés à la poubelle. Tous les appareils alimentés sur secteur, pile ou batterie doivent être dépollués puis recyclés. Tous les appareils électriques et électroniques sont recyclables. Leur taux de recyclage varie entre 78% et 84%. Le recyclage permet de produire de nouvelles matières premières secondaires et de fabriquer ainsi de nouveaux appareils tout en préservant les ressources naturelles.

	<p><b>1<sup>ère</sup> famille : Les Petits Appareils en Mélange (PAM)</b></p> 
	<p><b>2<sup>e</sup> famille : Le Gros Électroménager (GEM Hors Froid)</b></p> 
	<p><b>3<sup>e</sup> famille : Le Gros Froid (GEM Froid)</b></p> 
	<p><b>4<sup>e</sup> famille : Les Écrans</b></p> 

Un nouveau rappel sur les consignes de tri « Sacs, bacs jaunes et PAV\* » »

### Emballages acceptés

\* Point d'Apport Volontaire



UNIQUEMENT bouteilles et flacons en plastiques



Boîtes de conserves, aérosols, aluminium, canettes



Journaux, magazines



Produits d'hygiène



Cartonnettes, briques alimentaires

### Emballages interdits



Barquette plastique



Barquette polystyrène



Blisters de médicaments



Cartons souillés



Films plastiques



Pot de crème



Pot de yaourt

# Zoom sur Les délégués du SICTOM des Combrailles

Le SICTOM des Combrailles est **présidé** par Madame **Claire LEMPEREUR**. Le bureau se compose de trois vice-présidents et douze membres.

## Les vice-présidents :

Premier vice-président : Bernard BOULEAU,  
Deuxième vice-président : Gérard MAUCHET,  
Troisième vice-président : Jean-Noël GAUVIN.

## Les membres du bureau :

Jean-Paul TOUVERON, Jean-Charles LEDUC, Sébastien RICHARDOT, René DEQUAIRE, Lionel FAURE, David LEJEUNE, Nathalie FISHER, Gilles CHAMPOMMIER, Renée ROUDIER, Lucette FAUGERE, Philippe DUDYSK.

Le SICTOM regroupe **41 communes**, chaque commune compte **deux délégués**.



### • ARS LES FAVETS :

Laurent DEE  
Rémi DUBOISSET

### • AYAT SUR SIOULE :

Cyril MONTRIGAUD  
Didier ALBERGANTI

### • BIOLLET :

Jean-Paul TOUVERON  
Annie DARVENNE

### • BLOT L'ÉGLISE :

Bernard BOULEAU  
Milaine GROLLEAU-MOULIN

### • BUSSIÈRES PRES PIONSAT :

Valéry RIGAUD

### • BUXIÈRES SOUS MONTAIGUT :

Roger OLLIER  
Stéphane LE GUERN

### • CHÂTEAU SUR CHER :

Raymond MEILHAUD  
Bernard DUBUIS

### • DURMIGNAT :

Alain ROBERTET  
Jean-Claude LEDUC

### • ESPINASSE :

Yves GIDEL  
Gisèle PANEFIEU

### • GOUTTIÈRES :

Sébastien RICHARDOT  
Mathieu THEVENET

### • LA CELLETTE :

Vincent PECYNY  
Jean-Pierre THEVENET

### • LA CROUZILLE :

Myriam MEUNIER  
Valérie MAUBERT

### • LAPEYROUSE :

Alain VIRMONT  
Joël PERRIN

### • LE QUARTIER :

Michel PHELIPAT  
Thierry CHATELUS

### • LISSEUIL :

Martial GENDRE  
Elisabeth ARNAUD

### • MARCILLAT :

Bernard LESCURE  
Jean-François DELAGE

### • MENAT :

Daniel MAZUEL  
Dominique DESMAISON

### • MONTAIGUT EN COMBRAILLE :

Claire LEMPEREUR  
Marianne SAUVANET

### • MOUREUILLE :

Bernard LARVIN  
Dominique PRADEL

### • NEUF ÉGLISE :

Pierre CHARTRON  
Davy BELLARD

### • PIONSAT :

Jean-Claude TAUTOU  
René DEQUAIRE

### • POUZOL :

Yves DANIEL  
Henri GROS

### • ROCHE D'AGOUX :

Roland WERNER  
Alain LIZARD

### • S<sup>t</sup> ELOY LES MINES :

Pierre MONTEIL  
Pierre BARILLIER

### • S<sup>t</sup> GAL SUR SIOULE :

Michel BOURGOUGNON  
Daniel DE BUE

### • S<sup>t</sup> GERVAIS D'Auvergne :

Jean-Noël GAUVIN  
Michel PORTIER

### • S<sup>t</sup> HILAIRE PRES PIONSAT :

Christian COULANGHEON  
Dominique PENY

### • S<sup>t</sup> JULIEN LA GENESTE :

Danielle LAUSSEDAT  
Bernard PINGUET

### • S<sup>t</sup> MAIGNER :

Roger BERGER  
Pierre GROUEIX

### • S<sup>t</sup> MAURICE PRES PIONSAT :

Christian AUZEL  
Lionel FAURE

### • S<sup>t</sup> PARDOUX :

Isabelle MUSCAT  
David LEJEUNE

### • S<sup>t</sup> PRIEST DES CHAMPS :

Gérard MOURLON

Jean-Claude LASCIOUVE

### • S<sup>t</sup> QUINTIN SUR SIOULE :

André LENEÉ

### • S<sup>t</sup> REMY DE BLOT :

Michel AUBIGNAT  
Jérôme TAMBOIS

### • Ste CHRISTINE :

Bernard ROCHON  
Jean-Pierre CHALUS

### • SAURET BESSERVE :

Jean-Pierre SAURET  
Nathalie FISCHER

### • SERVANT :

Gilles CHAMPOMMIER  
Evelyne DUBOST

### • TEILHET :

Michel CORNETTE  
Renée ROUDIER

### • VERGHEAS :

Gérard MAUCHET  
Jean-Claude GUILLOT

### • VIRLET :

Bernard JOUHENDON  
Lucette FAUGERE

### • YOUX :

Philippe DUDYSK  
Claudie RAYMOND-RENARD



### Une chargée de Prévention au SICTOM

**Jessica LOURDIN**, 26 ans, intervient depuis le 1<sup>er</sup> mars 2015 comme chargée de communication et prévention, et prend désormais en charge toutes les actions du Programme Local du SICTOM. Issue d'une formation en management des collectivités territoriales, Jessica LOURDIN va également suivre toute la procédure de mise en place de la régie pour ce qui concerne les hauts de quais des déchèteries du territoire.



## COLLECTE DES TEXTILES DEPLOIEMENT DE LA FILIÈRE

À travers le partenariat entre l'association LE RELAIS 23 et le SICTOM des Combrailles, la collecte des textiles progresse de manière considérable. Le territoire dispose désormais de 20 bornes pour un bilan remarquable de 53.5 tonnes en 2014 (contre 35.6 tonnes en 2013 et 14.5 tonnes en 2012)... autant de déchets détournés de la filière des ordures ménagères. L'année 2015 est marquée par la mise en place d'une nouvelle colonne au Point d'Apport Volontaire de la commune de SAINT JULIEN LA GENESTE. La répartition détaillée des colonnes textiles sera mise à jour et précisée sur le site internet du SICTOM.

L'association nous indique que la matière non valorisée ne représente que 3 % des volumes collectés, dont la majeure partie sera utilisée en valorisation énergétique.



Vous pouvez y déposer : les vêtements, le linge de maison, les chaussures, la petite maroquinerie et les peluches.

Consignes de dépôts : mettre vos dons dans un sac de 30 litres voire 50 litres maximum et bien fermé.

Le vidage du conteneur est effectué régulièrement. Vos dons sont triés et réemployés ou recyclés à hauteur de 85 %. Grâce à votre don, Le Relais crée un emploi durable par semaine depuis 1984 au profit des plus défavorisés. « La misère ne se gère pas, elle se combat ».

## LE PROGRAMME D'ANIMATIONS SCOLAIRES DU SICTOM

Les enfants en tant que futurs citoyens doivent être conscients des problématiques environnementales et plus particulièrement de celles liées à la gestion des déchets. C'est pourquoi le SICTOM des Combrailles propose chaque année des animations sur les thèmes du tri, du recyclage et de la gestion des déchets aux établissements scolaires situés sur son territoire.

Au cours de l'année scolaire 2013 / 2014, ce sont plus de 220 élèves répartis dans 10 classes de la maternelle à la 6ème qui ont été

sensibilisés au tri et au recyclage. Les interventions proposées sont adaptées au niveau de chaque classe. Elles comportent des jeux et des vidéos traitant des thèmes abordés. De plus, ces actions sont généralement pérennisées par la mise en place du tri dans chacune des classes sensibilisées.

Le programme d'animations scolaires du SICTOM des Combrailles est reconduit pour l'année 2014 / 2015. Il comporte des animations traitant du tri, du recyclage, de la gestion des déchets et de la prévention des déchets.

Retrouvez dorénavant toutes les informations du SICTOM des Combrailles sur [www.sictom-des-combrailles.fr](http://www.sictom-des-combrailles.fr)

## COMPOSTEUR À GOUTTIÈRES

Dans le cadre du programme local de prévention et à travers l'éco-exemplarité des collectivités territoriales, la commune de Gouttières a mis en place depuis quelques mois un composteur à proximité du cimetière (terre des pots, fleurs naturelles fanées...).



OUI à l'information des collectivités  
NON à la publicité et aux journaux d'annonces

### STOP PUB

Les déchets.  
rien faire  
plus des tonnes !

Vous ne souhaitez plus recevoir de prospectus qui inondent votre boîte aux lettres ? Des autocollants Stop pub sont mis à votre disposition en mairie ou sur demande au SICTOM des Combrailles.



**SICTOM des Combrailles**

Hôtel de ville  
63700 Montaigut-en-Combraille  
Tél./Fax 04 73 85 95 74  
[www.sictom-des-combrailles.fr](http://www.sictom-des-combrailles.fr)  
[prevention-sictomdescombrailles@orange.fr](mailto:prevention-sictomdescombrailles@orange.fr)

